



## Pap Ndiaye veut renforcer les compétences numériques des élèves



Au collège, tous les élèves de la classe de 6e devront être sensibilisés au bon usage des outils numériques. (ISA HARSIN/SIPA)

Publié le 27 janv. 2023 à 9:47

Cela ressemble à un serpent de mer, tant les déclarations se sont succédé au cours des dernières années. Le ministre de l'Education Pap Ndiaye veut à son tour engager le combat pour renforcer les compétences numériques des élèves et accélérer l'usage des outils informatiques à l'école, au collège et au lycée.

Dans ce but, il va présenter ce vendredi une série de mesures qui doivent permettre de développer la « citoyenneté numérique » des élèves tout au long de leur scolarité. Aider à faire découvrir les métiers du numérique

Dans le détail, les mesures prévues prévoient notamment que tous les élèves de collège, et une majorité d'élèves à l'école élémentaire et au lycée, devront bénéficier chaque année d'ici à 2027 d'une action d'éducation aux médias et à l'information (EMI). Celle-ci prendra la forme d'une participation à la semaine de la presse, à une webradio ou à des ateliers sur les médias.

Par ailleurs, pour renforcer les « compétences numériques » au collège, tous les élèves de 6e devront être sensibilisés au bon usage des outils numériques et des réseaux sociaux, et aux risques liés à ces derniers. Une attestation de sensibilisation au numérique (Pix 6e) sera généralisée à la rentrée 2024, avec un volet spécifique sur la cybersécurité et la prévention du cyberharcèlement.

Le renforcement des compétences numériques sera aussi l'une des priorités dans les classes de 5e, 4e et 3e. Objectif : permettre aux élèves de comprendre et savoir utiliser les outils numériques (algorithmes, intelligence artificielle, programmation...) et d'avoir de premières compétences de codage, à partir de la rentrée 2024, promet le ministère. La découverte des métiers, de la 5e à la 3e, accordera quant à elle une place particulière aux métiers du numérique et à la transformation d'autres secteurs sous l'effet du numérique, détaille-t-il.

Former aussi les enseignants

Au lycée général et technologique, le ministre veut rendre plus attractives les formations menant aux études ou aux métiers du numérique, et tendre vers la parité dans ces



formations, où les filles sont sous-représentées. Pour cela, des actions seront menées pour promouvoir les sciences et le numérique. Enfin au lycée professionnel, l'objectif sera d'accélérer la création et la modernisation de diplômes (comme le nouveau bac « cybersécurité, informatique et réseaux électroniques ») et la refonte de la carte des formations.

Une démarche sera en outre menée pour faciliter l'accès aux outils et ressources numériques pour les enseignants, et pour mieux les former et les accompagner. Les nouveaux enseignants stagiaires passeront notamment une certification de leurs compétences numériques et se verront proposer des formations s'ils n'ont pas le niveau requis.

